

# **BIM : Femmes, Microfinance et épargne: quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles**

Mardi 17 février 2004 Betty Wampfler

*Le BIM d'aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement d'un BIM diffusé il y a quelques semaines sur l'expérience Mata Masu Dubara au Niger. Il présente un résumé et des extraits d'un article publié par R.M.Vonderlack et M.Schreiner (Université de Saint Louis, USA) en novembre 2002 dans « Development in practice, Vol 2, n°5, pp.602-612 et dont une version en français a été publiée dans le Rapport du Centre Walras 2003, « Exclusion et liens financiers, Paris, Editions Economica. A partir des constats de limites des services de microcrédit pour les femmes pauvres, les auteurs proposent de s'appuyer sur les pratiques d'épargne informelle pour améliorer l'offre de services financiers. Ils proposent deux produits innovants : les coffres de dépôt et les compte d'épargne bonifiée.*

« Femmes, Microfinance et épargne : quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles » R. Vonderlack et M.Schreiner font tout d'abord une analyse des limites de la microfinance « classique » centrée sur l'offre de petit crédit, face aux problèmes spécifiques des femmes pauvres. Le crédit n'est pas toujours conçu en fonction des besoins spécifiques des femmes pauvres : la conception des produits est le plus souvent centrée sur l'hypothèse que les femmes ont des activités économiques, que le crédit est alors sensé aider à développer ; les produits proposés n'intègrent que rarement les besoins familiaux (santé, scolarisation, ) dont les femmes assurent souvent la prise en charge dans le ménage. La conception des produits de crédit n'intègre pas le plus souvent, les contraintes spécifiques des femmes (normes de comportement dans la société qui peuvent limiter les marges de manoeuvre, violence domestique, ...).

Par rapport à l'épargne, le crédit est plus risqué, moins flexible. L'épargne présente de nombreux avantages : elle est volontaire, non obligatoire ; elle permet de faire face aux risques, à l'incertitude ; elle est une réserve, alors que le crédit est une dette ; elle permet de profiter d'opportunités d'investissement. L'épargne apparaît globalement aux auteurs comme un moyen privilégié de financer l'économie familiale des femmes et des ménages pauvres. Pour en développer le potentiel, ils proposent de s'appuyer sur les enseignements retirés de l'épargne informelle que les femmes pratiquent dans de nombreux contextes : recours aux collecteurs ambulants, associations rotatives d'épargne crédit, club d'épargne, stockage de biens en nature. Deux caractéristiques majeures intéressent les femmes dans ces formes

d'épargne : leurs faibles coûts de transaction associés à des mécanismes qui aident à maintenir une discipline de versement. Mais, toujours selon les auteurs, les formes d'épargne informelle ont aussi des limites : elles seraient souvent moins sûres, moins rentables que l'épargne formelle ; l'accès aux fonds, une fois confiés à ces systèmes informels, n'est ni aisé, ni immédiat ; par ailleurs, l'anonymat de l'épargnant n'est pas garanti.

Aussi les auteurs proposent-ils de développer des produits de microépargne adaptés aux femmes conciliant les avantages des systèmes d'épargne informels et formels ; ils proposent deux exemples de produits répondant à ces critères : les coffres de dépôt et les comptes d'épargne bonifiés.

### **Coffres de dépôt (extraits de l'article)**

« Un coffre de dépôt peut aider les femmes pauvres à épargner en toute sécurité en dehors du ménage. Les coffres peuvent servir au stockage en nature de petits objets de valeur comme de l'argent liquide, de l'or, des montres ou des bijoux. Les femmes ayant un contrôle indépendant sur les ressources sont plus à même de résister à la violence domestique.

Quels sont les avantages des coffres de dépôt ? Les coûts de transaction ne sont pas faibles : pour effectuer un dépôt ou un retrait, il est nécessaire de se déplacer jusqu'au lieu de stockage et de passer le service de sécurité. Les coffres ne réussissent pas non plus à créer une pression pour maintenir la discipline de l'épargne. Le taux de rendement dépend de l'inflation et du prix des biens ce qui signifie qu'il peut être bas, négatif et ou très variable. En revanche, les coffres offrent la sécurité et l'anonymat.

Au delà de la sécurité et de l'anonymat, les coffres de dépôt peuvent être attractifs pour les organismes de microfinance, comme moyen d'offrir un service d'épargne de base même en l'absence de possibilité ou d'autorisation à gérer un produit de dépôt à part entière. Avec les coffres de dépôt, les femmes qui n'utilisent pas immédiatement les fonds empruntés n'ont pas besoin de les ramener à domicile et de les exposer aux demandes des époux de la famille ou de l'entourage. Insistons sur le caractère sécuritaire de ces outils financiers, qui doit être une absolue nécessité. Il serait évidemment dramatique que certaines clientes perdent leurs économies, suite à la mauvaise gestion d'un organisme de microfinance.

### **Compte d'épargne bonifiée**

Les pays développés ont une longue histoire d'épargne bonifiée pour les non pauvres. En 1991, Sherraden a proposé l'épargne bonifiée pour les pauvres des pays développés, ciblant l'équipement de l'habitat, l'éducation post secondaire ou la microentreprise. Peu d'attention a été portée à l'épargne bonifiée pour les pays en développement.

Les comptes proposés ici seraient dédiés à des utilisations dans le cadre de l'économie familiale (soins de santé pour les mères et les bébés, frais de scolarité pour les enfants). Johnson et Kidder (1999) décrivent un compte similaire (non bonifié) au Mexique dans lequel les versements sont faits une fois par semaine mais les retraits ne peuvent être effectués que trois fois par an - en concordance avec l'année scolaire - ou la naissance d'un enfant.

## **Mécanismes de base de l'épargne bonifiée**

Les femmes auraient la possibilité d'ouvrir des comptes individuels d'épargne sur livret dans des banques. Comme tous les comptes d'épargne sur livret, les comptes seraient surs, rémunérés, et permettraient des retraits illimités. Si une femme épargnait une somme minimum (par exemple 5\$ ) chaque mois pendant un nombre minimum de mois consécutifs ou non, elle aurait la possibilité de faire un retrait bonifié. Le gouvernement ou des donateurs fourniraient les fonds bonifiés et fixeraient le taux de bonification. Les femmes seraient libres de déposer plus que le minimum, mais les financiers pourraient limiter leur bonification.

Les femmes seraient toujours libre de retirer leur épargne, mais seuls les retraits coïncidant avec une naissance ou le début d'une année scolaire bénéficieraient d'une bonification. Par exemple, si une femme épargnait 5\$ en 6 mois, donnait naissance à un enfant, puis souhaitait effectuer un retrait bonifié, elle recevrait (avec un taux de 1 pour 1 ) à la fois ses 30\$ d'économies et une bonification de 30\$. De la même façon, si une femme épargnait 7\$ en 7 mois, puis faisait un retrait le mois de la rentrée scolaire, elle recevrait (avec un taux de 2 pour 1) à la fois ses 49\$ d'économies et une bonification de 98\$. Les fonds bonifiés sont remis avec une incitation explicite à être utilisés pour les soins médicaux ou les frais scolarité. Des considérations de coût empêchent le contrôle de l'utilisation des bonifications par d'autres moyens.

## **Clubs d'épargne**

Afin de fournir une pression extérieure (et le soutien d'un groupe) pour maintenir une discipline d'épargne, les femmes peuvent choisir 2 à 4 femmes pour former un club d'épargne. Chaque femme garde le contrôle individuel sur son propre compte. Si tous les membres du club atteignent certains objectifs (comme épargner 5\$ pendant 5 mois consécutifs), ils peuvent bénéficier d'une prime collective. La prime augmente le taux de bonification (qui pourrait être compris entre 1 et 1,5). Il n'y a ni pénalité ni sanction si le club n'atteint pas ses objectifs ; les femmes qui parviennent à leurs objectifs individuels vont toujours pouvoir percevoir leur bonification individuelle d'origine.

La prime incite les membres du club à travailler ensemble. Certains mois, si les femmes ont des difficultés à effectuer un versement, les membres du club peuvent décider de leur faire des prêts informels ou des dons. Les efforts d'épargne conjoints seraient en quelque sorte un moyen de renforcer le « capital social » des membres du club.

## **Epargne bonifiée, donateurs, gouvernements**

Les comptes d'épargne bonifiée nécessitent des fonds autant pour l'administration que les bonifications. L'expérience de l'épargne bonifiée dans les pays développés doit encore démontrer si les bénéfices (financiers et non financiers) dépassent les coûts (Schreiner et al, 2001).

Contrairement au microcrédit, les programmes d'épargne bonifiée ne seront jamais financièrement autosuffisants. Des donateurs peuvent financer des projets pilotes, mais le gouverne-

ment reste l'unique source possible de financement pour de vastes programmes d'épargne bonifiée à long terme.

Quels arguments peuvent justifier l'implication des donateurs ou d'autorités publiques dans le domaine de l'épargne bonifiée ? En premier lieu, l'épargne pour la santé et l'éducation est politiquement populaire ; personne, ni à gauche, ni à droite, ne s'oppose à ses objectifs. Ensuite, les programmes d'épargne bonifiée, comme les programmes de microcrédit, sont faciles à mettre en oeuvre, du moins en comparaison d'interventions directes dans les domaines de la santé ou de l'éducation. Enfin, l'épargne bonifiée peut entraîner des bénéfices sociaux très importants si elle donne du pouvoir aux femmes et améliore la santé et l'éducation des enfants. L'épargne peut aussi susciter l'espoir ; les personnes qui ont des avoirs espèrent réussir dans l'avenir et tendent ainsi à penser et à agir de manière saine au présent.

(extraits de « Femmes, Microfinance et épargne : quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles » R. Vonderlack et M. Schreiner ).

Les pistes de réflexion qui sont proposées dans cet article semblent ouvrir des perspectives intéressantes pour le financement de catégories de populations que la microfinance « classique » a toujours du mal à atteindre (les très pauvres) et de catégories de besoins qui restent insuffisamment prises en compte : l'économie familiale. L'article n'indique pas d'expériences concrètes de coffres de dépôt ou d'épargne bonifiée. Si vous avez des références sur de telles expériences, n'hésitez pas à les partager sur Espacefinance.

Pour Pole Microfinancement

Betty Wampfler